



474 allée Henri II de Montmorency  
34 000 Montpellier  
04 66 64 51 38

Les commissaires paritaires

[ac-montpellier@se-uns.org](mailto:ac-montpellier@se-uns.org)

Les égalités de barème sont départagées

PLP	Grand Choix	Les égalités de barème sont départagées			Enfin Age
		d'abord à	puis à	ensuite	
Echelon		Ancienneté de corps	Ancienneté d'échelon	Mode de passage échelon précédent	
5	71,5				
6	74				
7	77	8 ans			
8	80	12 ans			
9	82,5	15 ans			
10	86,5	14ans			
11	89				

Les égalités de barème sont départagées

PLP	Choix	Les égalités de barème sont départagées			Enfin Age
		d'abord à l'	puis à l'	ensuite	
Echelon		Ancienneté de corps	Ancienneté d'échelon	Mode de passage échelon précédent	
5					
6	71,5				
7	75	10 ans			
8	78,5	6 ans			
9	81,5	14 ans	3ans3mois5j		
10	84,9				
11	87,9				